

histoire et PATRIMOINE
DE Hillion

Bulletin n°5—Février 2018



Vue aérienne du Bourg 1955

Organisation

Président Alain LAFROGNE
Responsable de la
publication Patrick CHANOT

Autres Membres du CA
Marie-Paule MEHEUT
Ludovic DERON
André HELLIO
Philippe BIHET
Philippe GARREAU
Pierre HILLION
Roselyne DE MILLY

Le présent bulletin en version papier est en vente auprès de l'association au prix de 5,50 euros.

Abonnement pour deux numéros : 10 euros



Page de couverture
Vue aérienne du bourg en 1955

Crédits et participations

Nous remercions particulièrement

André Hellio, Ludovic Déron, Philippe Garreau, Martine Ciofalo, Alain Lafrogne, Marie-Paule Meheut, Maurice Morin, Catherine Bizien-Jaglin, Andrée Morvan, Gilbert Hamon, Francine Routier

Giorgi Iliev pour la visite de l'expo « les premières villes de l'ouest »

Jean-Pierre Le Gall-Lassalle pour ses notes érudites sur Jean-François du Bouilly

Sommaire :

- 3 Editorial

Vie de l'association

- 4 Prospections archéologiques
L'encuvement du Tertre-Piquet
Trophée des talents hillionnais
- 5 AG 2017
Préparation de l'expo 14-18
- 6 Circuits d'interprétation de Saint-René
- 7 Atelier Généalogie
- 8/9 Exposition « les villes de l'ouest »

Recherches historiques

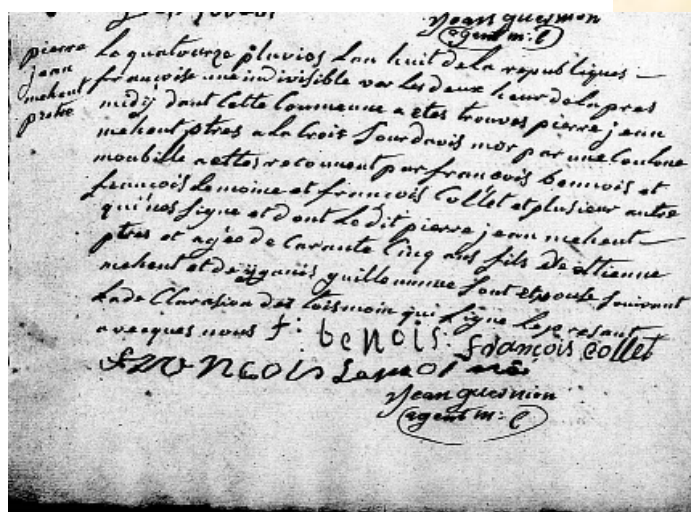
- 10/11 Les démêlés conjugaux du Comte d'Obtaire, 1680-1742
- 12/15 Ollivier Provost, maire de Hillion de 1929 à 1935 (première partie)
- 16/17 L'affaire Lalleton (1803)
- 18 Un dolmen au Champ Plétan ?
- 19 La coiffe de Hillion

Mémoires contemporaines

- 20/21 Témoignage d'un ancien d'Algérie
- 22 Les bistrots du Bourg
- 23 Photo de classe 1953

Information

- 24 Souscription pour le livre « Hillion, un Village dans la Grande Guerre »



Acte de la sépulture de Pierre Jean Meheut, prêtre réfractaire assassiné en 1801 (voir page 6)

Editorial



Une nouvelle année vient de s'achever et il est temps pour l'association de se retourner sur cette fin d'année 2017 et d'envisager les perspectives de l'année 2018.

Ce bulletin n°5 permettra à chacun de constater la vitalité de notre jeune association déjà bien ancrée dans le paysage associatif hillionnais.

Pour ma part, je retiendrai la mise à l'honneur de notre vice-président, Patrick Chanot au trophée des talents hillionnais pour son engagement associatif et son implication dans l'édition du livre « Hillion-Saint-René 1892, une tentative de divorce », ven-

du à près de 300 exemplaires, et la création depuis octobre 2017 d'un atelier généalogie sous la houlette d'André Héllio.

Les recherches historiques ne sont pas en reste et vous en aurez un petit aperçu dans ce bulletin au travers d'articles passionnants rédigés par nos adhérents plus que jamais investis dans leurs recherches ; je vous invite particulièrement à découvrir celui sur Ollivier Provost maire de la commune de 1919 à 1935 qui illustre parfaitement les changements politiques et sociaux consécutifs à la première guerre mondiale à Hillion.

C'est justement l'occasion de vous rappeler que 2018 marquera les commémorations du centenaire de l'armistice de 1918 et clôturera ce cycle de commémorations de la première guerre mondiale. HPH sera bien sûr présente pour honorer la mémoire des poilus hillionnais avec l'édition du livre « **Hillion, un village dans la Grande Guerre** » dont vous trouverez un article et un bon de souscription dans ce bulletin mais aussi avec la réalisation d'une exposition en novembre 2018 qui se tiendra dans la salle du conseil municipal.

Histoire et Patrimoine de Hillion est certes une association de passionnés mais dont le moteur est plus que jamais le partage et la diffusion des recherches.

Ludovic DERON, trésorier

Prospections archéologiques

Comme l'an passé, une prospection archéologique terrestre a été effectuée en concertation avec le CeRAA (Centre Régional d'Archéologie d'Allet) le 16 novembre. Les reconnaissances préliminaires n'ont permis de sélectionner que trois parcelles, les autres sites repérés étant emblavés par du blé d'hiver ou de l'engrais vert assez développé.

5 adhérents et 6 membres du CeRAA ont participé à cette prospection. Sur la parcelle de Belleville, quelques morceaux de céramique et de poterie avaient été trouvés en 1985; la terre venait d'être labourée et ensemencée,

donc non lavée par les pluies, ce qui n'a pas permis de confirmer les découvertes antérieures.

A la Ville Jaffray, des photos aériennes avaient décelé les traces d'un enclos en 1989. La prospection effectuée de part et d'autre de la route a permis de trouver des morceaux de tegulae, preuves qu'il s'agit bien d'un site gallo-romain, ce site sera donc enregistré comme tel.

Le site de Quenhouët, en limite avec Pommeret, est lui aussi un site intéressant car situé en limite des pa-



roisses de Pommeret et Hillion, limite matérialisée par une route très ancienne. Les découvertes ont confirmé l'intérêt du site : fond de poterie commune, fragments de céramiques sigillées. Confirmation de ce site gallo-romain. Catherine Bizien nous encourage à proposer des prospections auxquelles elle pourra ou non participer.



Un encuvement du même type

L'encuvement du Tertre Piquet

Une nouvelle animation pour la Journée Citoyenne

Pour cette journée du bénévolat, une activité « défrichage » autour d'une ancienne fortification allemande au Tertre Piquet sera effectuée. Une mise en valeur de cet ouvrage ressorti de nos mémoires

pourra être envisagée, une fois celui-ci nettoyé de ses friches et gravats accumulés depuis 70 ans.

Cet ouvrage semblerait être un encuvement /abri pour canon qui était censé protéger la plage de Bonabry d'un débarquement allié qui pourtant avait été jugé improbable par l'occupant dans le fond de la baie de Saint-Brieuc.

Cette mise à nu de cet ouvrage nous permettra d'en savoir un peu plus sur son histoire et son utilité première pendant l'occupation allemande.

Tout bénévole sera le bienvenu pour sauvegarder notre patrimoine local



L'ensemble des récompensés

Trophée des talents hillionnais

L'implication de Patrick dans la vie de la commune, et plus particulièrement dans la découverte de son histoire, a retenu l'attention de la Municipalité qui a voulu honorer l'auteur du livre publié en 2017 sous l'égide de l'association : « Hillion – Saint René 1892 : la tentative de di-

vorce ». Comme vous le savez, ce livre a connu un réel succès puisque plus de 300 exemplaires ont été vendus ! Nous sommes très heureux de cette reconnaissance du travail considérable accompli par notre inlassable chercheur, et découvreur, de l'histoire de Hillion. Plusieurs adhérents ont tenu à l'accompagner lors de cette cérémonie des Trophées des



Talents hillionnais qui a permis à une nombreuse assistance d'être informée de certaines activités de l'association.

Assemblée générale de l'association

Notre Assemblée Générale n'a malheureusement pas rassemblé beaucoup d'adhérents, mais grâce aux procurations, le quorum a été largement dépassé.

La séance a commencé par un exposé très complet de notre vice-président, Patrick Chanot, sur les multiples activités déployées lors de l'exercice 2016-2017. Avec l'appui d'un diaporama, ces activités ont été bien illustrées suivant les différents thèmes :

recherches historiques et sur le patrimoine, travaux de terrains (prospections archéologiques, restauration de petit patrimoine), visites de lieux en rapport avec nos centres d'intérêts (siège du CeRAA, la Corderie... etc), collectage des mémoires de la guerre 39-45 et de la Guerre d'Algérie, actions de communication (stands lors de diverses manifestations, édition de deux Bulletins, mise en ligne du site internet), actions de diffusion de la connaissance de l'histoire et du patrimoine (visites guidées, création de sentiers d'interprétation à Hillion).

Puis le Rapport Moral a été présenté par le président, Alain Lafrogne, qui a dégagé les orientations pour le prochain exercice : recherches bibliographiques, collectages des mémoires du XXe siècle, activités de terrain, événementiels. L'accent a été mis sur la finalisation d'un livre commémorant la fin de la guerre 14-18, et la préparation d'une grande exposition sur ce thème. Il a été annoncé une activité nouvelle : sur proposition de André Hellio, création d'un Atelier Généalogie sous sa responsabilité.

Le Trésorier a ensuite présenté les comptes qui sont sains, et même excédentaires, en raison de la vente du livre sur Hillion-Saint René. Mais comme l'a bien expliqué Ludovic Déron, cet équilibre est fragile, et la publication du livre sur « Hillion, un village pendant la Grande Guerre », nécessitera fonds et subvention.



Exposition de Novembre 2018—Préparation

Nous sommes en grands préparatifs pour réaliser avec beaucoup de soin cette exposition consacrée à Hillion et la Grande Guerre.

Le livre « Hillion, un village dans la Grande Guerre », dont tous les chapitres et travaux sont coordonnés par Ludovic Déron, sera un ouvrage incontournable pour tous les amoureux de l'histoire de la commune et ceux qui voudront retrouver le parcours militaire d'un de ses ancêtres.

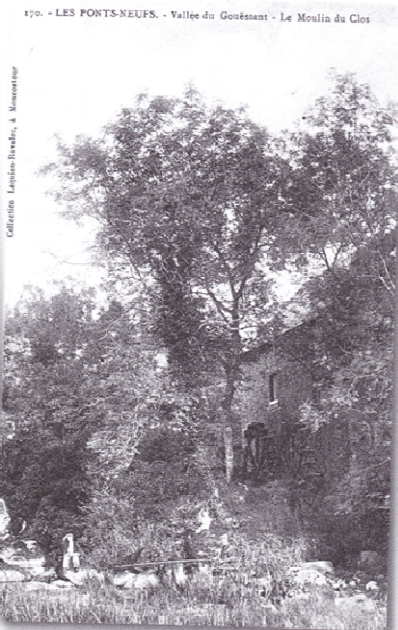
En partenariat avec la Municipalité de Hillion, notre exposition qui comportera beaucoup d'objets militaires, des documents personnels, des photographies, des panneaux explicatifs généraux, mais aussi des panneaux retraçant le destin de nombreux poilus hillionnais sera maintenue quinze jours dans la salle du conseil de la Mairie.

L'exposition sera visible du 3 au 18 novembre 2018 aux heures d'ouverture habituelles. Elle sera corollaire aux cérémonies et aux animations organisées pour le centenaire de l'armistice.

Nous faisons un dernier appel à la population qui pourrait nous apporter des documents ou des objets relatifs à la Guerre de 14 et qui pourraient encore trouver leur place dans cette exposition.



Les Circuits d'interprétation de Saint-René

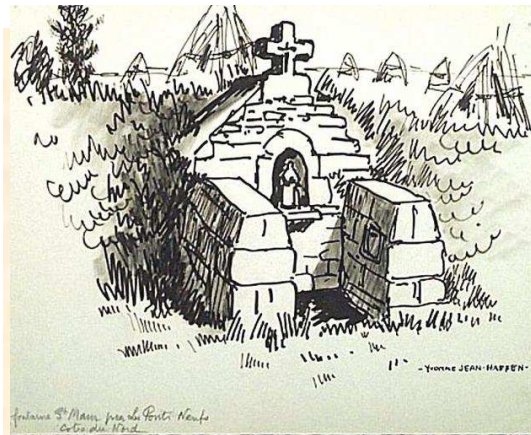


Moulin du Clos

. En partenariat avec la mairie de Hillion, l'association HPH participe à l'élaboration de circuits de découverte historique à travers la commune.

L'an dernier, trois circuits ont été ainsi réalisés autour du bourg de Hillion. Cette année, nous avons défini trois circuits d'interprétation autour du bourg de Saint-René et un à partir des Ponts-Neufs.

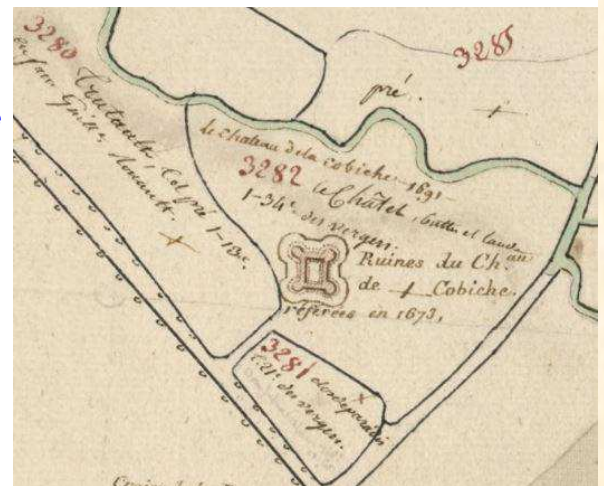
Ce dernier est déjà utilisable. Il passe successivement par le Bois-Visdeloup mentionnant le moulin disparu du Clos, le menhir et la chapelle de Carquitté, Bourboutil et la croix de l'abbé Meheut et revient par le chemin de l'enfer vers la fontaine Saint-Maur et le viaduc des Ponts-Neufs.



Fontaine Saint-Maur

Les deux autres s'évaderont, l'un vers Bourboutil évoquant l'ancien château de Cabiche pour revenir à Fortville et découvrir les travaux faits à la Fontaine Tual ainsi que l'ancien chemin de Saint-René

Plan-terrier de 1785 mentionnant les ruines du château de Cabiche



(de la Ville Jehan au Pont Harcouet), et le second nous faire flâner vers Licellion en passant par la Ville Pierre. Le retour de ce dernier circuit passe par la voie romaine (ancien chemin de Saint-Malo) et remémorera le souvenir des migrations bretonnes des Ve et VIe siècles.



Les trois circuits de Saint-René seront terminés courant 2018. Ils ont déjà été fléchés par les bénévoles lors de la journée citoyenne.

Un circuit sera consacré uniquement au bourg de Saint-René (église, manoir des vergers, lavoir, forge brulon, croix de St René)



Lavoir de Saint-René

Atelier Généalogie

Lors de la dernière Assemblée Générale d'Histoire et Patrimoine de Hillion, il a été décidé, la création d'une section généalogique.

La généalogie est la liste des membres d'une famille établissant une filiation. Par extension, c'est la pratique qui a pour objet la recherche de la parenté et de la filiation des personnes.

La généalogie c'est aussi de l'histoire, celle de nos ancêtres, de leurs vies, des relations entre les familles, des déplacements des populations sur le territoire. C'est aussi la connaissance humaine de la société, à quelle époque et où vivaient ils?, quelles étaient leurs professions?, quelle était la composition des familles?. Ce sont ces interrogations qui passionnent le généalogiste.

Comment commencer sa généalogie?

Dans un premier temps, il faut rassembler les informations sur ses parents, grands-parents ou plus, (actes de naissances, mariages, décès, communes), pour remonter à la fin du XIXe siècle. Depuis 2008, le délai de consultation a été ramené à 75 ans, pour les naissances et les mariages (au lieu de 100 ans auparavant), pas de délai pour les décès. Cependant, il est encore difficile d'obtenir des renseignements de moins de 100 ans, sur les sites de recherches.

Comment effectuer vos recherches?

Dans de nombreux départements les registres d'Etat Civil et les registres Paroissiaux sont en ligne, ce qui évite de se déplacer en mairie. Il existe aussi des sites spécialisés, gratuits ou payants.

Où rechercher?

Depuis la Révolution vous aurez tous les renseignements sur les actes d'état civil (naissances, mariages et décès) tenus par les mairies.

Sous l'Ancien Régime, les registres paroissiaux étaient tenus par les curés, depuis l'Ordonnance de Villers Cotterets en 1539, qui créa le registre des baptêmes, tenu en un seul exemplaire. Cette Ordonnance sera complétée, par celle de Blois en 1569, (enregistrement des mariages et des sépultures), et celle de Saint Germain en Laye 1667, (tenue des registres en double, un pour le curé, un pour le Greffe).

Les premiers registres paroissiaux étaient écrits, très souvent en latin, jusqu'aux années 1560, d'où la difficulté de remonter au -delà.

Vous voulez vous lancer dans la recherche de vos ancêtres, commencer votre arbre ou le compléter, venez rejoindre l'Atelier Généalogique, les 1er et 3ème mardis de chaque mois de 14H30 à 16H30.



Comment consigner les informations recueillies ?

Sur un arbre généalogique sur papier, sont uniquement reportés, les noms, les dates et les lieux. Sur ordinateur, on peut enregistrer des notes, des documents, des commentaires. Avec un logiciel spécialisé c'est encore plus simple et plus complet.

Hillion

Histoire et patrimoine va ouvrir une section généalogie

Deux questions à...



Alain Lafrogne, président d'Histoire et patrimoine de Hillion.

L'association s'enrichit d'une nouvelle activité ?

En effet, depuis sa création Histoire et patrimoine de Hillion a des actions diverses : créations de fiches, inventaire du petit patrimoine, des objets, édition de livres, visites... La nouvelle activité proposée cette saison est une section généalogie. Quand la proposition fut faite lors d'une de nos

dernières réunions, cela a soulevé un véritable engouement ; je pense que ça va intéresser un certain nombre de personnes.

Pourquoi la généalogie ?

Nombre de nos adhérents ont commencé par la généalogie avant de s'intéresser aux faits d'Histoire. C'est le cas par exemple de Pierre Hillion, qui, en voulant faire des recherches sur l'origine de son nom a découvert tout un pan de l'histoire de la Bataille d'Hasting. La généalogie mène souvent malgré elle à l'histoire ! La nouvelle section sera prise en charge par André Hellio, elle se réunira les 1^{er} et 3^o mardis de chaque mois. Les personnes intéressées peuvent nous rejoindre à l'assemblée générale, ce vendredi 29, à 20 h 30, salle des Dunes. Contact : ma.lafrogne@free.fr

Il existe 2 types de généalogies, ascendante ou descendante :

La généalogie ascendante, la plus courante, remonte les générations par noms (ascendance agnatique) ou sur toutes les branches (ascendance cognatique).

La généalogie descendante, elle est très utilisée pour rechercher des apparentés (cousinages).

Visite de l'exposition « Les Premières Villes de l'Ouest »

Le 24 octobre 2017, une dizaine d'adhérents a pu suivre une visite guidée de l'exposition « les premières villes de l'Ouest » au Musée des Arts et d'Histoire de Saint-Brieuc.



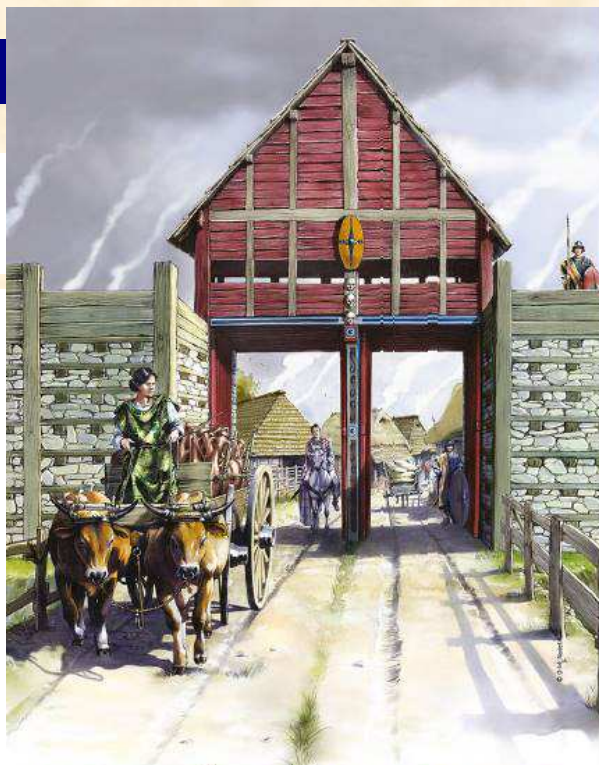
Le groupe a écouté avec un grand intérêt les explications claires et détaillées de Georgi Iliev, archéologue bulgare en poste au musée depuis plusieurs années.

Cette exposition temporaire a été conçue avec une belle scénographie, alliant les généralités sur la création des premières villes gauloises de l'Ouest avec des objets de grande qualité trouvés à l'occasion de fouilles préventives. Ces fouilles préventives obligatoires pour l'urbanisme ont permis de découvrir notamment les sites de Trégueux, Moulay (la plus grande ville gauloise de l'Ouest), Laniscat et son trésor de monnaies gauloises.

Le réseau routier gaulois était développé, dense et varié. Il permettait des échanges nombreux.

L'eau, essentielle pour la population, provenait des cours d'eau mais aussi de puits creusés parfois à grande profondeur.

A Trégueux, dans plusieurs puits ont été trouvés des seaux en bois, des poulies et les éléments d'une machine hydraulique.



LES PREMIÈRES VILLES DE L'OUEST
Agglomérations gauloises de Bretagne et des Pays de la Loire



Monnaies gauloises de Laniscat





Les maisons à ossature de bois avec remplissage en pisé étaient couvertes de chaume et entourées d'un fossé et d'une palissade.
Leur unique pièce comprenait un foyer non pourvu de cheminée et servant à la cuisine et à l'éclairage.



Parmi les artisans, le forgeron était recherché pour son savoir lié aux objets en fer (outils, objets usuels, armes, cottes de maille...) fondement de cette civilisation. Cette période porte le nom d'**Age de Fer**.

La visite guidée de cette exposition, effectuée à notre demande, a été un moment passionnant, enrichissant et précurseur de bien d'autres, nous l'espérons.



LES ROUTES GAULOISES

Les routes gauloises

Barde de Paule

Les démêlés conjugaux du Comte d'Obtaire, seigneur de Carbien (1680-1742)

Nous avons déjà évoqué dans notre numéro 2 la vie et les frasques de François-Jean du Bouilly, comte d'Obtaire, né à Hillion en 1680 et qui tenta en 1718 d'assassiner un procureur aux saisies réelles Charles Glé et un dragon du Roy, Jean-François Bouquet, laissant ce dernier à moitié mort.

Mais cet homme haut en couleurs a eu une vie de personnage de roman qu'il nous a semblé intéressant de résumer.

Le comte d'Obtaire, seigneur de Carbien, avait fait, avant mariage deux enfants illégitimes à demoiselle Sainte Guillemot, fille du seigneur de La Roselaye. Un premier garçon, Jean était né vers 1721 et un second, Désiré Maurille, était né vers 1724. C'est ce qui ressort du rapport du curé de Saint Michel de Saint-Brieuc, Tardivel, à qui fut confié par l'intendant de Bretagne, l'éducation de ces deux garçons, que leur père avait refusé de faire baptiser. Puis, probablement sous

Ancien
Château
De
Carbien



Carbien, chez une certaine femme nommée Dumon, laquelle avait déjà six enfants, et continua de refuser de les faire baptiser.

Il semble que c'est ce refus qui motiva son arrestation par lettre de cachet du 7 janvier 1731, et il fut envoyé en prison au château de Saumur. Ses deux fils furent alors confiés, avec une pension de 500 livres au curé de Saint Michel de Saint-Brieuc.

Quant à son épouse Sainte Guillemot, elle demanda à l'intendant une séparation de corps et de biens. Ce dernier la lui accorda le 12 juin 1731 et régla le montant de sa pension à 700 livres pour elle et 400 livres pour sa fille.

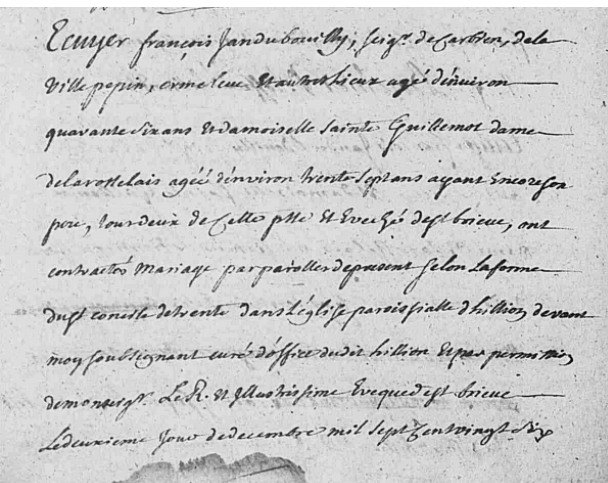
Elle se retira alors en un couvent de Saint Brieuc. Obtaire, relâché de Saumur, fit les plus grandes difficultés pour payer les pensions de sa femme et de ses trois enfants.

De retour à Carbien, il y vécut avec une "créature", dite la demoiselle de "Coatzelan" que l'on dit bâtarde de son père, le marquis de Resnon et de Marie de Blais, et qui aurait été nommée sur ses actes de baptême : Rebours (d'après le subdélégué de Lamballe La Goublaye du Perray).

En 1735, le comte d'Obtaire alla jusqu'à refuser de reconnaître son épouse, laquelle aurait, selon ses dires, commis des vols avec effraction à Carbien, et qui, pour obtenir le paiement de sa pension en fut réduite à demander à l'intendant d'apposer une saisie sur les revenus du comte d'Obtaire.

Un arrêt de l'intendant le lui permit, mais, par la suite, elle négligea de "précompter" avec son mari, c'est à dire de lui reverser le surplus des revenus du comte d'Obtaire, au delà du prix de sa pension et de celle de ses enfants.

Outré de cette attitude, le comte d'Obtaire, payant d'audace essaya d'en imposer à la maréchassée, pour faire enfermer par une fausse lettre de cachet sa femme dans un couvent éloigné, mais la manœuvre échoua, et l'intendant, prévenu, le menaça d'une nouvelle arrestation au château de Saumur.



Acte de
Mariage de
François
Jean du
Bouilly et
Sainte
Guillemot
2/12/1726

pression de la famille Guillemot, dont le comte d'Obtaire dira plus tard, dans une lettre à l'intendant du 24 mars 1737 :

"De tous les Guillemot, je ne connais pas un homme d'honneur, et (ma femme) est capable comme le plus méchant homme de cette famille ...", il dut épouser Sainte Guillemot, et dans son contrat de mariage, reconnaître ses deux enfants.

Le ménage vécut à Carbien, Bonabri étant alors officiellement à son frère aîné François du Bouilly Turcan, sur lequel il avait dû rester été saisi depuis 1718 (ce qui est d'ailleurs le nœud de l'affaire Obtaire de 1718).

Il lui naquit le 2 janvier 1727, une fille légitime Catherine qui épousera plus tard à Lamballe, en décembre 1749, Louis Bonaventure Le Corgne de Launay, le propre petit-fils du procureur qui avait fait le réquisitoire contre le Comte d'Obtaire en 1718.

Après la naissance de cette fille, le comte d'Obtaire, qui, selon le subdélégué de Lamballe, manifestait déjà "quelques dérèglements d'esprit" refusa de reconnaître ses garçons. Il les plaça dans une maison voisine de

Par lettre de cachet, authentique, celle là, du 25 juillet 1735, la "créature", prétendue demoiselle de Coetzelan, est saisie au manoir de Carbien, et enfermée au couvent de la Trinité de Rennes, avec une pension de 150 livres, également à charge du comte d'Obtaire .

Le subdélégué de Saint Briec, Bernard du Haut Cilly, qui avait été chargé par l'intendant de cette arrestation, se défila et demanda à être remplacé par celui de Lamballe, la maison de Carbien n'étant pas de celle ou l'on entre, sans péril pour sa vie, contre la volonté de son maître.

Internée à Rennes, mademoiselle de Coetzelan, ne cessa de demander son retour à Carbien. Elle aurait même conseillé à Obtaire de négliger de payer sa pension, de sorte que les religieuses de Rennes, lassées, lui auraient rendu la liberté, pour retourner à Hillion. Les religieuses n'étaient pas fâchées de se séparer d'une telle pensionnaire mais un ordre sévère de l'intendant, leur enjoignit de la garder, même sans pension, quitte à lui refuser des vêtements neufs et à la mettre au pain et à l'eau ...

En 1739, elle demanda à être transférée aux Ursulines de Lamballe, mais le subdélégué de la ville s'y opposa avec vigueur .

Quant à Sainte Guillemot, elle fut aussi envoyée, par lettre de cachet, en 1738, avec sa fille au couvent des Catherinettes de Rennes. Elle s'y conduisit si mal, traitant les sœurs de jansénistes, y exerçant un mépris si insupportable envers les gens de condition modeste, que les autres pensionnaires, préféraient quitter la table commune .



Couvent des Catherinettes Rennes

La nuit, elle allait voler des aliments qu'elle mangeait dans sa chambre. La supérieure finit par la mettre à la porte. Une nouvelle lettre de cachet l'envoie avec sa fille à l'Abbaye de la Joie, près d'Hennebont .

Comme son mari renâclait toujours à payer les diverses pensions de sa famille (femme, enfants, et maîtresse, sa demi-sœur illégitime) elle l'attaqua, au nom de ses deux garçons, devant le présidial de Rennes, afin qu'il les reconnut officiellement, mais devant le refus qu'opposa le comte d'Obtaire, le Présidial de Rennes ne put que "les maintenir en l'état ", c'est à dire : illégitimes .

"C'est un bien étrange homme que le comte d'Obtaire, écrit l'intendant au ministre Saint Florentin, étant riche comme il est, et ne faisant presque point de dépenses, de traiter si mal sa femme et ses enfants. Il jouit de 4000 livres de rente et aux dires de tout le monde a plus de 20 000 livres d'argent effectif chez lui. Sa situation actuelle est d'autant plus avantageuse qu'il n'a, chez lui ,aucun domestique ..."



Abbaye de la Joie

Devenu malade et grabataire il comprit que s'il voulait que sa femme vienne le soigner, il fallait lui payer sa pension et lui promettre de reconnaître ses garçons, et en 1742, le ménage semble se raccommode et s'installer à Bonabri, mais la petite fille resta par ordre de l'intendant, à l'Abbaye de la joie "pour l'écarter du mauvais exemple qu'elle pourrait avoir dans la maison paternelle"

En effet, selon des voisins, notamment le sieur des Marais, une troisième femme ne tarda pas à s'installer à la maison. Le subdélégué de Lamballe, qui alla y fourrer le nez n'osait se prononcer sur le rôle qu'elle jouait auprès du malade ...

Obtaire, sentant sans doute venir une fin prochaine, demanda à revoir sa fille, mais l'Intendant et l'Evêque de Saint Briec s'y refusèrent. D'après ce dernier, le comte d'Obtaire n'était pas si malade que cela.

Il mourut cependant le 24 avril 1746. Catherine du Bouilly Turcan d'Obtaire, demande au ministre sa liberté, "son père étant mort " .

Le ministre la lui accorda, expliquant qu'on ne l'avait enfermée que "pour l'écarter du mauvais exemple qu'elle aurait pu avoir dans la maison paternelle " .

Son frère aîné Jean du Bouilly, légitimé de justesse, et qui s'installa à Bonabri deviendra fou quelques années plus tard et sera enfermé à la prison du Mont-Saint Michel, pour « folie féodale ».

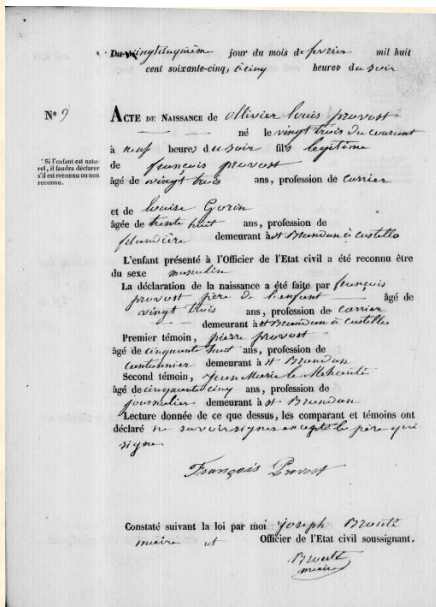
Dossier réalisé avec les notes de Jean-Pierre Le Gall- Lassalle (1978)

Plan du Château de Carbien—Plan Terrier de 1785



Ollivier Provost, maire de Hillion de 1919 à 1935

Première partie



Acte de naissance Ollivier Provost

A Hillion, tout le monde connaît le nom de Ollivier Provost, en grande partie grâce à la rue portant son nom qui va de la Mairie jusqu'à la croix du Cra-pont. Mais peu savent réellement ce qu'il a fait et pourquoi il a eu droit à cet honneur posthume.

Ollivier Provost était né à Saint-Brandan le 23 février 1865 premier enfant issu du mariage de François Provost, né en 1841 à Saint-Brandan, carrier

et puisatier, et Louise Gorin née en 1827 dans la même commune. Un autre enfant naîtra mais disparaîtra jeune.

Sa mère décède le 1^{er} avril 1875 . François Provost décédera en 1890.



Saint-Brandan en 1900

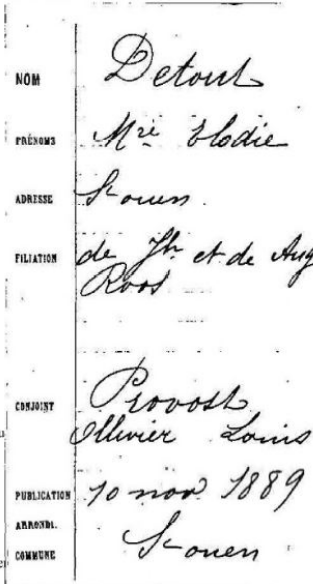
Ollivier passe le conseil de révision à Saint-Brieuc en 1885. Sa fiche matricule nous apprend qu'il mesure 1m65, qu'il a les cheveux châtain

foncé, qu'il a un visage ovale mais un menton rond et qu'il n'a pas de signe particulier. Son degré d'instruction est de 3. C'est-à-dire qu'il possède une instruction primaire plus développée, mais qu'il n'a pas le brevet de l'instruction primaire.

La profession qui y est noté est « étudiant », mais après avoir biffé celle de « soldat ».

C'est d'ailleurs cette dernière activité qui le motive, car il est engagé volontaire dès le 4 mai 1885 au 12^e régiment de hussards, basé à Dinan et cela pour 5 ans. Il n'y reste guère, car il passe au 77^e Régiment d'Infanterie, basé à Cholet, en septembre 1885. Il est nommé caporal le 18 février 1886.

Le 30 septembre 1887, il passe au 133^e régiment d'infanterie, mais il n'y reste pas non plus, car mis aussitôt en congé en attendant son passage dans la réserve.



Il y passera effectivement le 1^{er} novembre 1889, en obtenant pour l'ensemble de sa vie militaire un certificat de bonne conduite.

Que fait-il pendant le laps où il est encore soldat, mais pas encore entièrement démobilisé. Il semble qu'il habite au 18 rue Lhomond à Paris 5^{ème}. C'est le

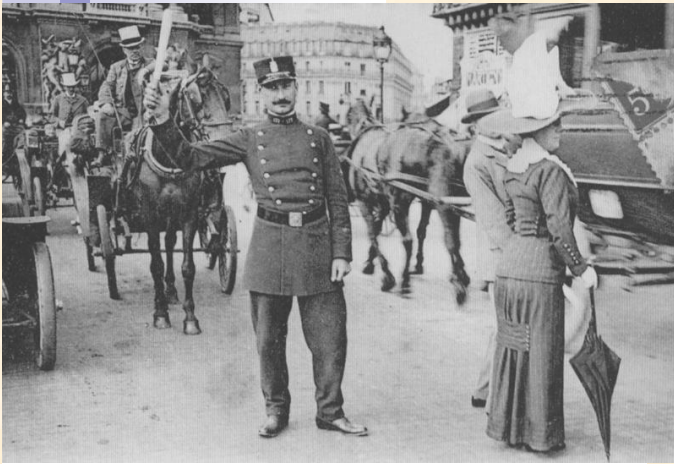
siège d'une grande école catholique, l'école Ste Geneviève tenue par les Jésuites, et qui sera transformée en hôpital au début du XX^e siècle. Il doit probablement tenir un rôle de gardien ou de concierge.



Everbeek en 1900

Juste après sa démobilisation, le 10 novembre 1889, il convole à Saint-Ouen avec Marie Elodie Détant qui exerce le métier de cuisinière. Elle est née le 27 juin 1866 à Everbeek en Belgique, fille de Joseph Détant et Augustine Roos. Ils auront un seul enfant Lucien Olivier, né le 24 janvier 1891, qui se mariera deux fois et décédera à Saint-Brieuc en 1969. Ce dernier est enterré dans le caveau familial avec ses parents dans le cimetière de Hillion.

En tant qu'ancien militaire, Ollivier Provost peut entrer dans le corps des gardiens de la paix parisiens. La loi militaire impose des contraintes à la police d'engager 5/6^e d'anciens soldats ayant effectué 5 ans de service.



Carte postale de 1900

Dès la chute du Second Empire, le préfet de police Kéra-try avait remplacé le 7 septembre 1870 l'appellation de "sergent de ville" (évoquant trop le régime antérieur) par celle de "gardien de la paix civile".

Le service dit "ostensible" de la police municipale parisienne regroupe aux débuts de la IIIème République 31 officiers de paix, 80 brigadiers, 666 sous-brigadiers et 6000 gardiens de la paix, soit un total de quelque 6800 hommes en uniforme. Le tout commandé par cinq inspecteurs divisionnaires sous l'autorité du chef de la police municipale.

Les changements de la tenue opérés à l'époque du préfet Lépine n'emportent pas l'adhésion des anciens :

"Sous l'uniforme on avait du prestige,

Ma légitime Adèle, il t'en souvient,

Mais aujourd'hui, l'habit qu'on nous inflige

Tient du facteur et du collégien"

(Chanson en vogue en 1900 -

Souvenirs de police au temps de Felix Faure)

Des quolibets accueillent aussi l'équipement des agents d'un bâton blanc (un "bâton-signal", une innovation introduite en juillet 1896 sur une idée venue de Grande-Bretagne) et sur leur gesticulation avec cet objet pour régler la circulation aux carrefours de Paris, de plus en plus encombrés.

Le bâton blanc de 1896 perpétue celui qui dotait les officiers de paix sous la Révolution (voir plus haut). Il est en peuplier peint avec une dragonne bleue et rouge sur laquelle est mentionné "service des voitures" car c'est dans la brigade des voitures qu'il remplace avantageusement le sabre-baïonnette en dotation.

C'est aussi à Louis Lépine que l'on doit l'apparition dans les rues de Paris des célèbres "hirondelles" ou "sergents à bécane".

Pour faire face à l'insécurité qui gagne alors la capitale, le préfet Louis Lépine fait patrouiller à l'essai des agents cyclistes dans le XVIème arrondissement à partir d'avril 1900.



Le Préfet Lépine

Dans les mois qui suivent, l'expérience est étendue aux VIIe, VIIIe, XIIe, XIVe, XVe et XVIIe arrondissement.

Ollivier Provost entre officiellement à la Préfecture de police en tant que brigadier le 11 août 1890, soit neuf mois après son mariage. Le brigadier doit en plus du service rédiger les rapports sur la main courante.

Compte tenu du manque d'instruction du corps de gardiens de la paix en 1890, cela nous donne quelques indications sur les qualités intellectuelles d'Ollivier Provost et sa promotion rapide dans le corps .

Il sera affecté au deuxième arrondissement de Paris où le jeune couple logera 160 rue Montmartre. Il passera brigadier-chef en 1898.



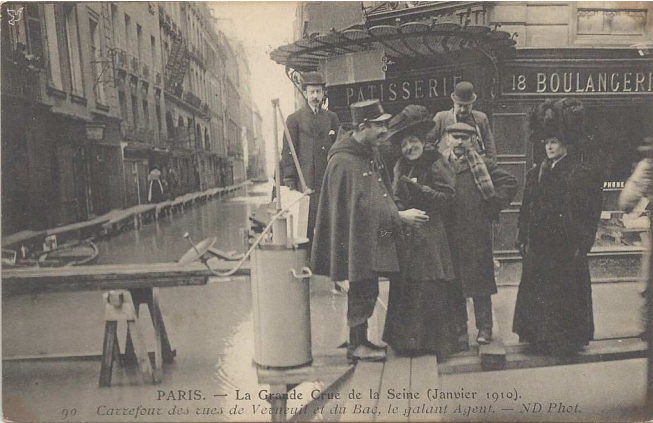
Le bâton blanc



Paris-rue Montmartre—carte postale de 1910

Ollivier Provost, maire de Hillion de 1919 à 1935

Première partie



PARIS. — La Grande Crue de la Seine (Janvier 1910).
10. Carrefour des rues de Valenciennes et du Bac, le galant Agent. — ND Phot.

La grande crue de 1910—carte postale

Le gardien de la paix Provost sera confronté aux changements sociétaux importants de ce début de vingtième siècle.

Les lois de séparation de l'Église et de l'État en 1905 mobiliseront des centaines de policiers dans les églises et congrégations pour l'inventaire des biens. Nul doute que cet épisode va le marquer pour son engagement politique.

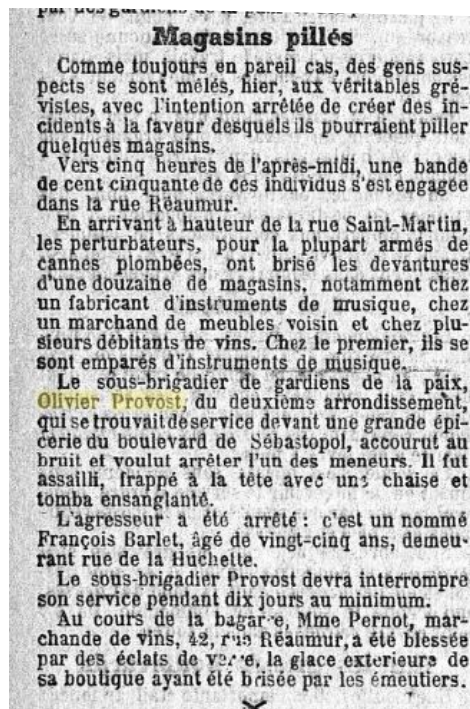
Mais auparavant, il devra servir l'ordre et sera aux premières lignes lors des nombreuses grèves et manifestations qui vont émailler la vie parisienne dans les années 1898-1905 dont la grève des boulangers de 1903 où il sera blessé par un manifestant au moment de son arrestation.

Pour cet acte, il sera honoré l'année suivante par une citation et obtiendra la médaille de la police municipale et rurale.

En 1910, il devra œuvrer à l'ordre et à la sécurité des parisiens lors de la grande crue qui inondera une grande partie de Paris dont le deuxième arrondissement.



Médaille de la police municipale et rurale



Mention d'Ollivier Provost sur « Le Petit Parisien » de 1903

En 1912, il peut prendre sa retraite à 47 ans et le couple Provost va se retirer dans le département de naissance d'Ollivier, les Côtes-du-Nord, mais au bord de la mer à Hillion où ils vont acheter une petite maison située à Carberon.

Politiquement, Hillion est située tout à droite de l'échiquier. En 1912, le Maire est Henri du Fou de Kerdaniel fils. Il est élu depuis

1910 à la suite de son père qui a tenu la municipalité depuis 1870.

Ils sont royalistes convaincus, châtelains du domaine de Bonabry tenu par leur famille depuis la fin du XVI^e siècle (succession par les femmes, les Du Fou succédant aux Le Corgne de Launay eux-mêmes aux Du Bouilly). Le château des Aubiers à Hillion appartenait à la famille de la Noue, dont le plus célèbre représentant était Charles de la Noue, (4) député de la circonscription et ancien zouave pontifical qui s'était battu contre l'unité de l'Italie pour sauver les états Pontificaux. Mais ce dernier est mort en 1908, tandis qu'Henri du Fou père décède en 1910.

Bien qu'Henri du Fou fils se soit engagé dans le conflit de 1914 alors qu'il a presque 50 ans (Lui et Ollivier Provost sont nés la même année), son emprise sur la commune de Hillion n'est probablement pas aussi forte que du temps de son père qui refusait même de fêter le 14 juillet.



Henri du Fou fils

Ollivier Provost a des idées républicaines. Il a adhéré au parti radical, républicain et radical-socialiste.

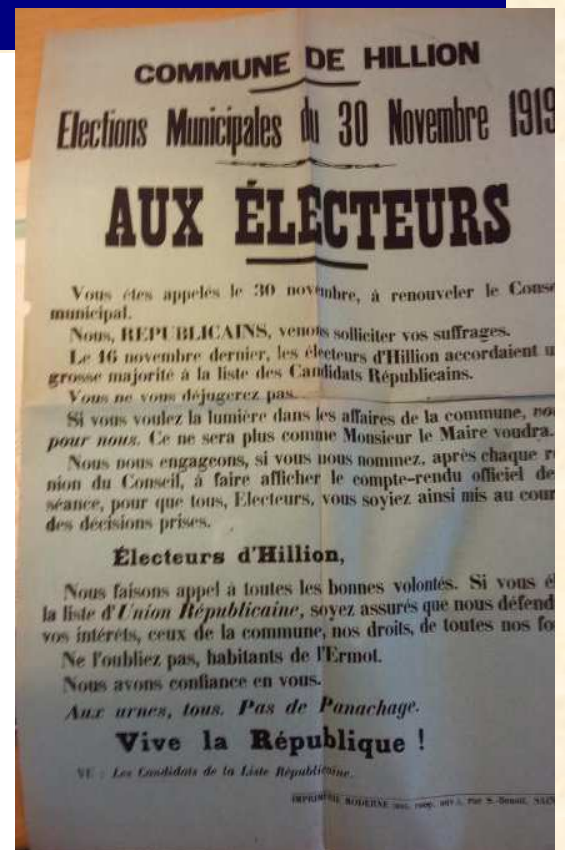
Durant l'entre-deux-guerres, les idées que ce parti défend constituent un ensemble où se reconnaît une grande partie des Français. Tout d'abord, un attachement profond à la nation et au régime républicain, identifié au système parlementaire, puis une conception de la République qui intègre de manière ferme voire intransigeante la laïcité, érigée en l'un des fondements de la République, dont l'instruction dispensée par l'école est le moteur du progrès social. Le tout est mâtiné d'une conception humaniste de la société et de la politique.

Le courant radical puis le parti sont dominants dans la vie politique française à la Belle Époque. Les radicaux participent à tous les gouvernements à partir de 1898, puis les dirigent à partir de 1902.

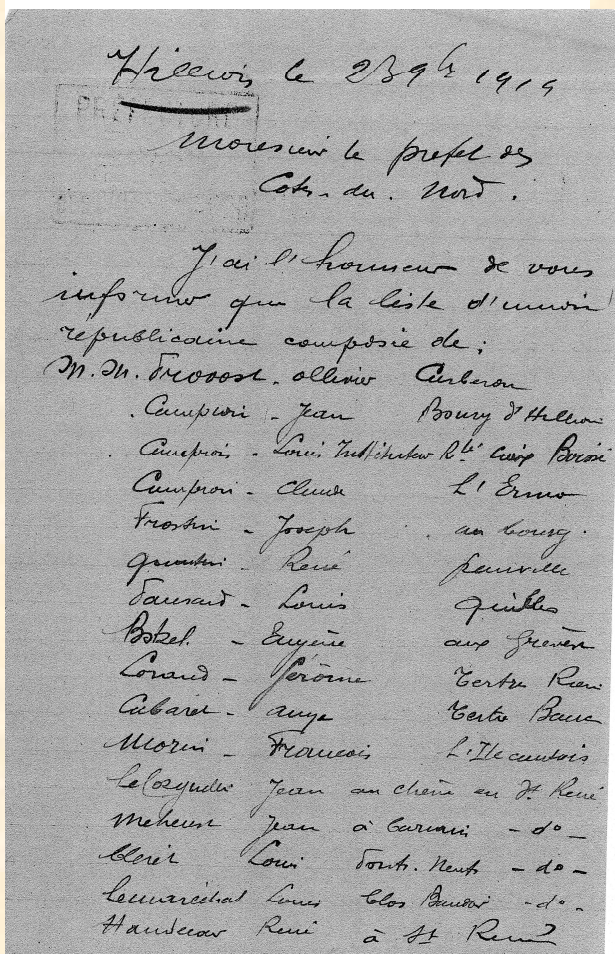
Pendant cette période les radicaux appliquent une partie de leur programme économique et social :

- 1905 : séparation des Églises et de l'État ;
- 1906 : création du ministère du travail ;
- 1906 : institution du repos dominical
- 1910 : création du 1er système de retraites ouvrières et paysannes ;
- 1914 : création de l'impôt progressif sur le revenu.

Ces valeurs, Ollivier Provost, candidat aux élections municipales de 1919 va les appliquer durant son futur mandat. Mais pour le moment, il n'est pas encore élu. Comment cet allochtone qui vient d'arriver dans la commune depuis quelques années seulement, qui a une épouse belge va-t-il prendre l'ascendant sur tout ce petit monde. Il a probablement une force de caractère et une volonté qui dépassent les clivages chauvins d'une petite commune de province..



Tract électoral de la campagne municipale de 1919



Liste « Ollivier Provost »

Henri du Fou pense bien regagner les élections. N'a-t-il pas le puissant soutien de Ferdinand de la Noue (le fils de Charles, l'ancien député) ? N'a-t-il pas le soutien du clergé ?

Mais la Grande Guerre a changé bien des mentalités. Les idées républicaines ont fait leur chemin et la toute-puissance du clergé et des châteaux s'est amenuisée à Hillion.

L'affaire de la tentative de sécession du village de Saint-René en 1892 a laissé des traces dans la population.

La liste Ollivier Provost obtient la majorité dans les deux bureaux.

C'est un peu plus serré à Hillion, mais à Saint-René où les idées républicaines avaient fait leur chemin depuis 1892, c'est un raz-de-marée. Une moyenne de 13 ou 15 voix pour les candidats « catholiques » ou conservateurs. 100 pour les candidats républicains. Henri du Fou quittera la salle du conseil en grommelant : « Puisque on ne veut pas de moi, je m'en vais ».

C'est une véritable révolution qui se prépare à Hillion. Les premières années du mandat d'Ollivier Provost, en bisbille avec l'abbé Gallo, recteur de la Paroisse vont faire irrésistiblement penser aux luttes de Don Camillo et Peppone.

Nous raconterons la suite de cette histoire et les grands moments de son mandat dans le Bulletin n°6.

L'affaire Lalleton, 1803

Le dernier acte de la période révolutionnaire à Hillion se situe au début du règne de Napoléon, encore premier consul, et bientôt Empereur des Français.

Le coup d'État du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), organisé par Emmanuel-Joseph Sieyès et exécuté par Napoléon Bonaparte, marque la fin du Directoire et de la Révolution française, et le début du Consulat.

Napoléon, premier consul veut rétablir la paix extérieure et intérieure, affermir l'État, encadrer la société et à ce titre créer un nouveau rapport avec les instances religieuses.

Le concordat ou régime concordataire (signé le 26 messidor an IX) est le régime organisant les rapports entre les différentes religions et l'État dans toute la France à partir de 1801, jusqu'à ce qu'il soit abrogé de fait en décembre 1905 avec l'adoption de la séparation des Églises et de l'État

Le concordat, en créant des relations officielles entre l'État français et la papauté, nécessite une réorganisation de la hiérarchie catholique en France. En effet, avec la Constitution civile du clergé de 1790, les ecclésiastiques français avaient dû prêter un serment de fidélité à la Constitution.

L'exigence formulée par le Premier Consul de composer un épiscopat à sa guise l'oblige à faire céder à la fois les évêques réfractaires en exil et les évêques constitutionnels encore en place.

C'est dans ce cadre que se présente l'affaire Lalleton à Hillion en 1803.

Lors des nominations de recteur, cette année-là l'Évêque élimine le candidat de la Préfecture, l'abbé Lalleton qui avait été curé constitutionnel et maire à Plouguenast. Il lui préfère, ainsi que la population hillionnaise, l'enfant du pays, Charles Chapelain.

Ce dernier sera finalement choisi, car le personnage Lalleton est assez sulfureux, connu comme dénonciateur de chouans dans sa commune, et accusé « d'être un génie dominateur et turbulent

Voici le texte des observations préfectorales :

« M. Chapelain n'ayant aucun titre péremptoire à la succursale d'Hillion, M. le Préfet réclame la préférence en faveur de M. François Lalleton, âgé de 53 ans, ex-curé constitutionnel de Plouguenast, devenu chef-lieu d'une cure occupée par M. Nais. M. Lalleton est un ecclésiastique instruit, régulier, zélé, qui, dans les temps les plus difficiles, n'a pas

cessé de remplir ses fonctions avec courage et dignité et s'est acquis par cette conduite honorable l'estime de tous les bons citoyens. On a inspiré à M. l'Évêque de fortes présomptions contre lui que M. Lalleton a cherché à détruire par l'expression de la vérité, mais sans pouvoir se faire entendre. Ces préventions ne portent pas sur ses mœurs que l'on sait irréprochables, ni sur sa régularité dont on convient, mais sur ses prétendus principes que l'on taxe d'exagérés et sur le fait d'avoir pris les armes dans quelques circonstances de la Révolution.

C'est au gouvernement à juger de ces reproches. M. Lalleton desservait une grande paroisse située dans le centre de la guerre civile. Les Chouans voulaient l'écartier, pour subjuguier plus facilement les habitants de cette commune que les conseils de leur pasteur maintenaient dans le bon ordre et l'obéissance aux lois. Les menaces n'ayant pu déterminer M. Lalleton à fuir pour laisser le champ libre aux rebelles, ceux-ci complotèrent d'aller le tirer de chez lui. Comme ils alloient avoir à faire à un homme courageux, ils s'assemblèrent en nombre considérable pour l'attaquer de nuit en sa demeure au Pont-Gamps. La maison fut investie de toutes parts. Il devenait impossible de se dérober aux Brigands par la fuite. L'attaque commença par le brisement d'une porte d'entrée et des coups de feu. M. Lalleton était heureusement pourvu d'un fusil. Il se défend, arrête les brigands dans un escalier et les empêche de pénétrer jusqu'à lui.

Ils essaient alors de le brûler en incendiant sa maison. Ils mettent le feu aux logements couverts en paille qui y étaient contigus. Ce fut à la clarté de ce feu que l'assiégé se défendit pendant plus d'une heure contre ses nombreux ennemis, qui, après avoir essuyé quelques pertes et épuisé leurs munitions, se retirèrent avec la honte et la rage d'avoir manqué leur victime. Voilà l'action, de la plus légitime défense, autorisée par les lois divines et humaines, que l'on reproche à M. Lalleton, et que l'on voudrait faire servir de prétexte pour l'exclusion de l'organisation du culte.

Par ailleurs, M. Lalleton n'a cessé de rendre des services à la chose publique, soit dans les temps de troubles comme président de canton, soit depuis le régime consulaire comme maire de Plouguenast. Il a dû sans doute lutter contre beaucoup de mauvais citoyens dans un pays qui a été si longtemps le théâtre de la rébellion, mais il s'est constamment comporté en fonctionnaire intègre et en pasteur irréprochable.



Un Préfet napoléonien

Le dévouement patriotique de ce prêtre, son zèle désintéressé lui méritent protection et récompense. Cependant on l'exclut de l'organisation culturelle parce qu'il a généreusement servi son pays, comme si le titre de prêtre étoit exclusif de celui de citoyen. »

Cet avis bien élogieux doit être tempéré par un autre témoin, Besné, accusateur public au tribunal de Saint-Brieuc et qui fut un des artisans de l'arrestation de Bois-Hardy.

Besné, accusateur public près le tribunal criminel des C.-du-N., écrit de Lannion le 4 mars 1794, aux membres du Directoire du district de Loudéac :

« Citoyens : j'ai reçu hier la petite procédure jointe à votre lettre du 7, qui m'a été renvoyée ici, où je suis en réquisition très active. Je crois que cette affaire (de Plouguenast) est le fruit d'une vengeance particulière et très réfléchie, car le grand prêtre est un dénonciateur, un esprit dominant. La procédure est nulle, je la ferai casser à mon retour. L'accusateur public fait ici allusion à François-Marie Lalleton, curé constitutionnel et maire de Plouguenast, qui, de concert avec son vicaire Gicquel, agent national de la commune, avait fait arrêter et conduire au district de Loudéac, un pauvre taillandier, François Maros, âgé de 25 ans, sous l'inculpation d'avoir crié un soir : Vive le roi ! Au diable la nation ! ».

Source : La Légende de Le Roux de Chef de Bois, publiée en 1899 dans les Annales de Bretagne, par M. P. Hemon

Dans sa remontrance, datée de Lannion, Besné fit d'abord remarquer au tribunal criminel que les propos incriminés remontaient à plus de dix mois, que la procédure était « absurde » et des plus irrégulières, enfin que la plainte « d'un prêtre célèbre par ses dénonciations... d'un génie dominateur et turbulent... ». L'accusation n'était donc pas sérieuse. Aussi Maros, qui se déclarait victime du ressentiment de deux ennemis de son père (l'un d'eux se rétracta même au cours du procès), et de la haine des ecclésiastiques constitutionnels de Plouguenast, fut-il reconnu « un ami de la Révolution » et acquitté par le tribunal criminel, le 12 prairial an II (31 mai 1794) (Archives du tribunal : Dossier n° 269). Cf. sur Lalleton : Manuel, II, p. 30, 42, 95.

Mgr. Caffarelli répondit très brièvement à ce long plaidoyer : « M. Chapelain est un ancien recteur du diocèse de Saint-Brieuc où il a successivement occupé les cures de Saint-Germain-de-la-Mer et de Plouguenast. Il a toujours joui de la confiance de ses supérieurs qui l'employaient aux Missions diocésaines. Il s'est soumis à la loi de la Déportation et n'est rentré en France que depuis deux ans. Il est âgé de 66 ans et M. le Préfet n'allègue rien contre lui. Quant à M. Lalleton qui fut chef de colonnes mobiles, l'esprit général et surtout celui de la paroisse d'Hillion, qui a déjà chassé deux prêtres assermentés, le repoussent complètement. Du reste le gouvernement lui-même, utilisant ses services comme maire de Plouguenast, ne peut espérer le voir cumuler ce poste avec celui de desservant d'Hillion ».

Après l'assassinat de l'abbé Meheut par une colonne mobile en 1800, la paroisse de Hillion n'était pas prête pour un « curé constitutionnel ».

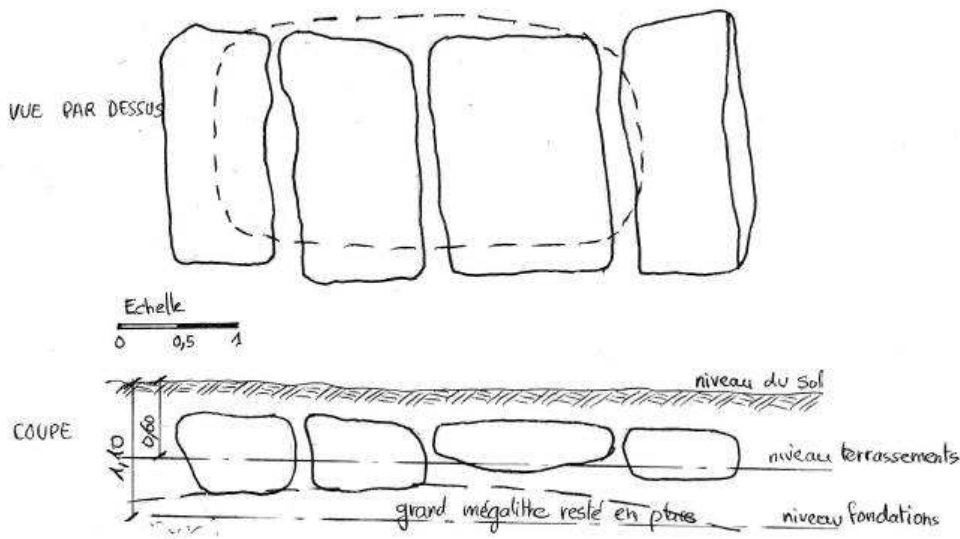


Mgr Caffarelli, évêque de Saint-Brieuc en 1802



Signature du Concordat

Un Dolmen au Champ Pletan ?



Sur notre demande, un géologue (Michel Guillaume) est intervenu pour faire un diagnostic. Il a confirmé notre hypothèse que, compte-tenu du contexte géologique, les quatre mégalithes (d'un poids unitaire approximatif de 2,5 à 3 tonnes), comportant une face plane,

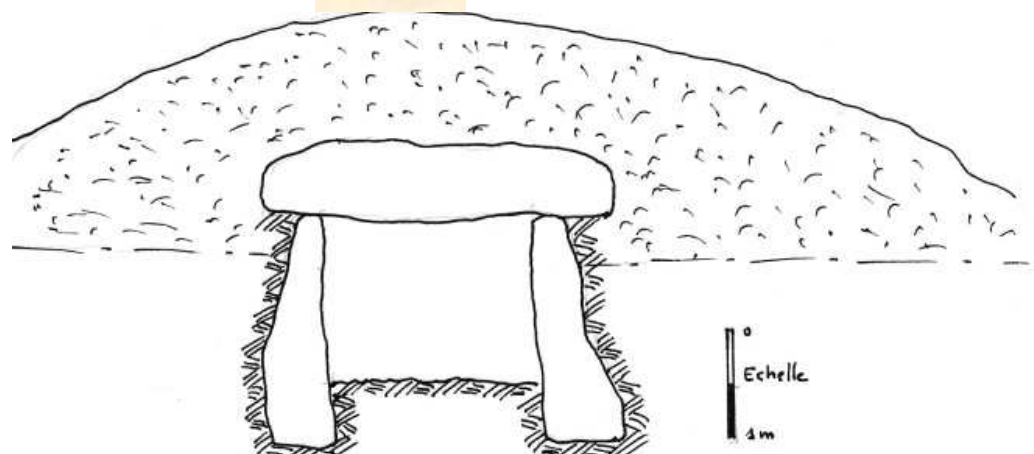


La nature du sol du secteur de Champ Plétan est bien connue, surtout après les fouilles archéologiques du Champ du Pommier effectuées par l'INRAP en 2017, qui sont voisines: c'est un sol meuble, limoneux sur une épaisseur d'environ 1,50 m. Aussi, la surprise a-t-elle été grande lorsque, en 1986, à l'occasion de travaux de terrassement pour réaliser un hangar, est apparue une première très grosse pierre, couchée, d'environ 2 m de longueur, 1 m de largeur, et 45 cm d'épaisseur. Puis ont été mis au jour trois autres mégalithes d'une taille similaire, couchés côte à côte. Et ces quatre

pouvait être les orthostates d'un dolmen abandonné, détruit et remblayé. Tous ces mégalithes dispersés depuis sur trois sites, sont constitués de roche du type gabbro-diorite provenant de la « formation de Morieux » située à proximité immédiate du lieu de découverte, dont certains éléments devaient être affleurent lors de la construction du dolmen.

L'hypothèse la plus plausible est que ces mégalithes, y compris la dalle restée en place, étaient les éléments constitutifs d'un dolmen: mais ce n'est qu'une hypothèse...

mégalithes reposaient sur une énorme dalle bombée qui n'a pu être enlevée. Pour permettre la réalisation des fondations du hangar, cette dalle a été explosée à la dynamite.... le propriétaire n'ayant aucune idée de ce que pouvaient représenter ces mégalithes.



La coiffe de Hillion



On donne communément le nom ou plutôt le sobriquet de « boîte à laver » à ce type de coiffe archaïque qui affecte la forme carrée de cet ustensile des lavandières. On l'appelle également « bonnet carré »

Cette coiffe se compose d'un bonnet de cheveux, sorte de koeff bleo (bonnet) assez semblable à celui des bigoudens et des anciennes coiffes de la région de Châteaulin et Carhaix, qui enserre la tête et est retenu par un large ruban à grande boucle, passant sous la gorge et noué sur le côté comme pour la majorité des coiffes gallèses

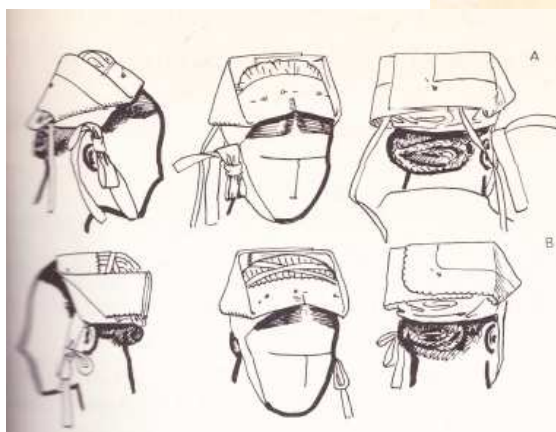
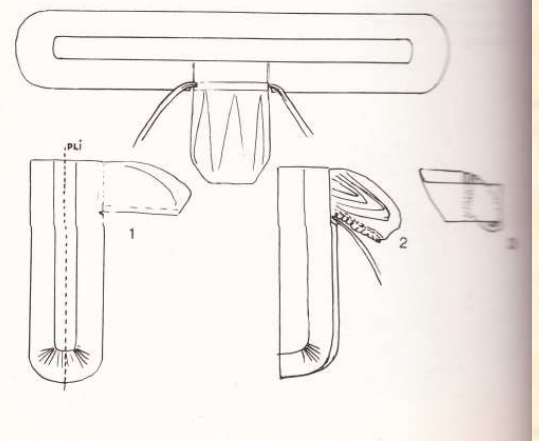
La coiffe de ce groupe s'est conservée jusqu'aux environs de 1930 sous sa forme archaïque.

Elle a fort peu évolué depuis 1840.

En 1953, on la retrouve sous cet aspect dans des communes, portées par de vieilles femmes, alors que les jeunes lui ont fait subir une évolution si complète, assortie d'éléments pris dans les modes voisines, qu'elles en ont fait un autre type de coiffure.



Maurice Bigot, dans son ouvrage « Les Coiffes Bretonnes » note que cette coiffe du groupe d'Yffiniac qui se pose sur le bonnet a de grandes ressemblances avec la coiffe à lacets de la région josselinaise et l'ensemble des coiffes gallèses.



Bretagne Médiante

Dessins extraits du livre « Le Costume Breton » de J.Y Creston

Fig. 213 : Coiffes de la région d'Yffiniac : A) Yffiniac B) Languieux

Témoignage d'un appelé de la Guerre d'Algérie



Gilbert Morvan

Gilbert, mon mari, est décédé il y a plusieurs années, mais il m'a très souvent parlé de son service militaire effectué en Algérie qui lui avait laissé de forts souvenirs. Il faut dire qu'il venait d'une petite ferme très modeste, qu'il avait travaillé dès l'âge de 15 ans dans les fermes voisines comme saisonnier. Il rap-

portait de l'argent à sa mère qui lui donnait du tabac. Il vivait dans un milieu très simple. Il n'était jamais sorti de son coin, et le choc a été grand pour lui d'aller en Algérie !

Il a été incorporé au début de l'année 1962, il a fait ses classes pendant deux mois au Mans

où il a appris à conduire toutes sortes de véhicules, notamment des camions. Il a embarqué à Marseille en mars et est arrivé à Alger. Il avait très peur d'aller en Algérie, comme tous ses camarades, car la guerre continuait toujours. Il est allé dans la région de Sétif.

Affecté dans un Groupe de Transport (le 537^e), il avait pour mission avec ses camarades de transporter les paras qui allaient en opération. Les paras étaient des durs, mais ils étaient chouettes avec ces petits jeunets qui débarquaient, même s'ils leur faisaient des blagues. Le transport des paras se faisaient parfois de nuit, tous feux éteints, afin de surprendre les fellis.

C'était très dangereux, car les conducteurs n'avaient que les catadioptrés du camion précédent pour se repérer. Et les routes étaient sinueuses, bordées de précipices. Gilbert m'a souvent parlé des gorges de Kherrata situées entre Sétif et Bougie.



Gorges de Kherrata

Lorsque les paras étaient arrivés sur le lieu de départ de leurs patrouilles, ils étaient déposés et les camions repartaient immédiatement à la caserne. Ils retournaient chercher les paras quand ils avaient fini leur opération. Gilbert est allé à Sétif bien sûr, mais aussi Tizi Ouzou, Akbou, Sidi Aïch, Seddouk, Bordj-Bou-Arreïdi, Constantine, Souk Ahras, Annaba et Tébessa. La solidarité était grande entre les camarades du Groupe de Transport. Les repas étaient très médiocres et les soldats appréciaient beaucoup les colis de provisions que leur envoyaient leurs parents. L'un d'entre eux, originaire de Dinan, recevait tous les jours un colis ! Et il partageait toujours avec les copains, leur demandant même de les ouvrir quand lui-même était en opération. Et cette amitié a duré après leur retour en France.



En route pour une opération

Gilbert a été très frappé par la pauvreté des algériens du bled. Lui qui venait d'un milieu rural très modeste comprenait la dureté de leurs conditions de vie. Il aimait bien les arabes. Il m'a raconté qu'un gardien d'une grande ferme leur apportait en cachette des seaux pleins d'orange. Il était payé rien du tout, c'était une pitié ! Ce qui l'a également beaucoup frappé, c'est la pauvreté des enfants qui venaient chercher les restes de la cantine des soldats. Ils s'accrochaient parfois aux ridelles des camions pour essayer de récupérer de la nourriture qui allait être jetée. Des camarades les repoussaient à coup de pied sur les doigts. Gilbert avait remarqué un gosse qui venait souvent chercher de la nourriture à la porte du camp. Puis il ne l'a plus vu, et il a appris que ce gosse avait sauté sur une mine qui entourait le camp. Il était écoeuré, car il l'aimait bien. Gilbert était révolté par la misère qu'il voyait là-bas.



Souk Hebdomadaire

Conducteurs du GT 537



Sur la route...

Il est resté en Algérie jusqu'en septembre 1962. Son Groupe de Transport a convoyé tous les camions jusqu'en Allemagne qui était encore occupée, plus exactement à Trêves. Il y a passé tout l'hiver : le changement a été brutal : après la chaleur de l'Algérie, la neige et le froid de l'Allemagne. Il a été démobilisé le 1^{er} mars 1963.

Extrait du témoignage recueilli auprès de madame Andrée Morvan, épouse de Gilbert, décédé.

Les bistrots du bourg entre les deux guerres

Depuis quelque temps, les médias (journaux, audiovisuel...) soulignent la disparition des commerces de proximité dans les centres des petites, moyennes villes et dans les bourgs de communes rurales. Toutefois, il semble que les cafés, les bistrots résistent plus ou moins. C'est pourquoi il peut être intéressant de dresser un petit historique des cafés dans notre commune à partir des années 1920-1930 jusqu'à aujourd'hui, puisque des Anciens peuvent encore nous apporter des informations. Il apparaît que ces cafés avaient une poly activité et une clientèle attirée ; ils étaient particulièrement fréquentés le dimanche et lors de diverses manifestations.

Dans un premier temps, il s'agit de la présentation des cafés du bourg d'Hillion, en partant de la rue principale :

Café Joseph Déron : situé à côté de l'actuel bureau de tabac et disparu aujourd'hui. M. Déron vendait aussi des graines, était coordonnier et coiffeur-barbier ;

Café Rouget-Vilsalmon, situé au carrefour de la route de Lermot, plus connu ces dernières années sous l'appellation de « chez Jeannine », et n'a disparu que récemment, remplacé par des appartements. Il était particulièrement fréquenté par les habitants de Fortville. De même, jusqu'en 1940, des enfants de l'école publique pouvaient y déjeuner, l'école n'ayant pas de cantine ;

Le café de Marie et Louise Faucon, situé dans la petite maison, en face de la Mairie, en prolongement de la propriété de Mme Hébert, ancien Maire ; elles proposaient également des tissus, chapeaux, épicerie, bonbons ; ce commerce était plutôt fréquenté par les femmes, surtout à la sortie de la messe. Il a fermé vers 1954 ;



Etablissement Guernion en 1920

Le café de Jean Guernion qui était aussi boucher et dont la boucherie existe toujours, tenue par un de ses petits-fils. Il était fréquenté entre autres par les habitants de la ville Pépin.

Le café « Marie Méchinnaud », remplacé aujourd'hui par « La Vieille Auberge », fréquenté par les habitants de Lermot .



Auberge Saint-Nicolas en 1910

Le café Frostin qui vendait aussi des tissus. Puis il s'est transformé en hôtel-restaurant pour accueillir les premiers touristes « les congés payés ». Il est à noter que l'activité d'hôtellerie de cet établissement date du XVIIIe siècle ; il a été détruit par une bombe pendant la 2ème guerre mondiale et reconstruit : il s'appelle aujourd'hui « Le Bon St Nicolas ».

Il est seul à avoir encore une réelle activité de café avec un lieu dédié.

Le café « La Tête Noire », aujourd'hui « le Resto à Moulles » : café et coiffeur, puis aussi bureau de tabac et presse au fil des années ;

Café Henri Faucon, mais aussi épicerie, situé dans la rue de la Porte au Roy ; il a ensuite été repris par sa fille Julie et son mari Jean Even, qui ont ajouté une activité de taxi et des jeux de boules. Il a été remplacé ces dernières années par des appartements.

Il ne reste donc aujourd'hui que 3 « cafés », mais deux d'entre eux ont surtout une activité de restauration, à savoir « Breizh'i moules » et « La Vieille Auberge ».



Café Faucon en 1920

Photo de classe de 1953–Ecole Ste Jeanne d'Arc

Classe 1953 Institutrice Mademoiselle Anna Hellouvy

1er rang (bas) : Annick Guernion, Christiane Corduan, Joseph Chapelain, Maurice Bourgault, Maryvonne Cabaret, Marie- Paule Desrondiers, Gabriel Vilsalmon, Armand Vilsalmon, Gilbert Hamon, Roger Le Cardinal, Loïc Le Cardinal, Monique Campion,

2ème rang : Marie- France Déron, André Helligo, Marie- Hélène Cabaret, Christiane Michel, x.Chevalier, Marie-France Andrieux, Jean Crépieux, Monique Souplet, André Even, Joël Chevallier, Jean- Jacques Briens , Jean- François Déron,

3ème rang : Louis Quintin, Cécile Urban, François Boitard, Bernard Penault, Gérard Chevallier, Michel Déron, Marie- Claire Bourgault, Yves Guernion, Marie- Paule Campion, Loïc Chapelain, Christian Hamon,

4ème rang (haut) : Loïc Lorant, Jean Guernion, Bernard Guernion, Non Reconnue, Nicole Le Mounier, Raymonde Le Pape, Josette Lorant, Guillemette Briens, Geneviève Guernion, Pierre Prévost, Jean-Yves Hamon, Jean-François Collet, Bertrand Guernion,



Comme vous le constatez, un visage reste sans réponse. Si vous le reconnaissez, nous sommes preneurs de l'information. De même si vous constatez une erreur d'identification

Souscription pour le livre « Hillion, un village dans la Grande Guerre »

A l'occasion du centenaire de l'armistice de 1918, l'association HPH vous propose la souscription du livre « Hillion, un village dans la Grande Guerre ». Ce livre est l'occasion de revenir sur la guerre 14-18 au travers du parcours de poilus hillionnais et d'évoquer les conséquences du conflit pour la population locale pendant et après la guerre. Quelle famille hillionnaise n'a pas été concernée ou touchée par cette terrible épreuve ?

Ce livre de 220 pages évoquera le destin collectif et parfois individuel des 452 poilus hillionnais, des soldats décédés, des marins et des prisonniers de guerre. Quelques portraits d'Hillionnais représentatifs de la population nous permettront de visionner le parcours d'un soldat de la mobilisation générale d'août 1914 à son retour dans sa famille et dans sa commune en 1919 au travers de grandes batailles de la guerre comme la retraite de la Marne, l'enfer de Verdun ou l'offensive du Chemin des Dames.

Comment Hillion a vécu cette guerre sur le plan économique, social et religieux, quel visage pour une commune amputée d'une partie de ses forces vives, quels drames ont pu vivre des familles parfois endeuillées plusieurs fois et quelles ont été les conséquences de cette guerre sur le plan de la politique locale ? Autant de questions auxquelles ce livre tentera de répondre pour mieux comprendre notre commune aujourd'hui.

Ce livre sera agrémenté par de nombreuses photos et documents fournis par des descendants de poilus, il sera également complété par la liste des soldats de la commune mobilisés pendant le conflit ainsi que la liste des soldats natifs d'Hillion mais n'y vivant plus en 1914 et des anciens habitants d'Hillion.

Nous lançons une souscription pour éditer ce livre
Pour les personnes qui souhaitent cet ouvrage et rejoindre cette souscription, le prix du livre sera de **13 euros**.

Si nous avons un nombre de promesses de vente suffisant, nous éditerons en nombre cet ouvrage qui sera mis en vente pour 16 euros.

Profitez de cette offre!

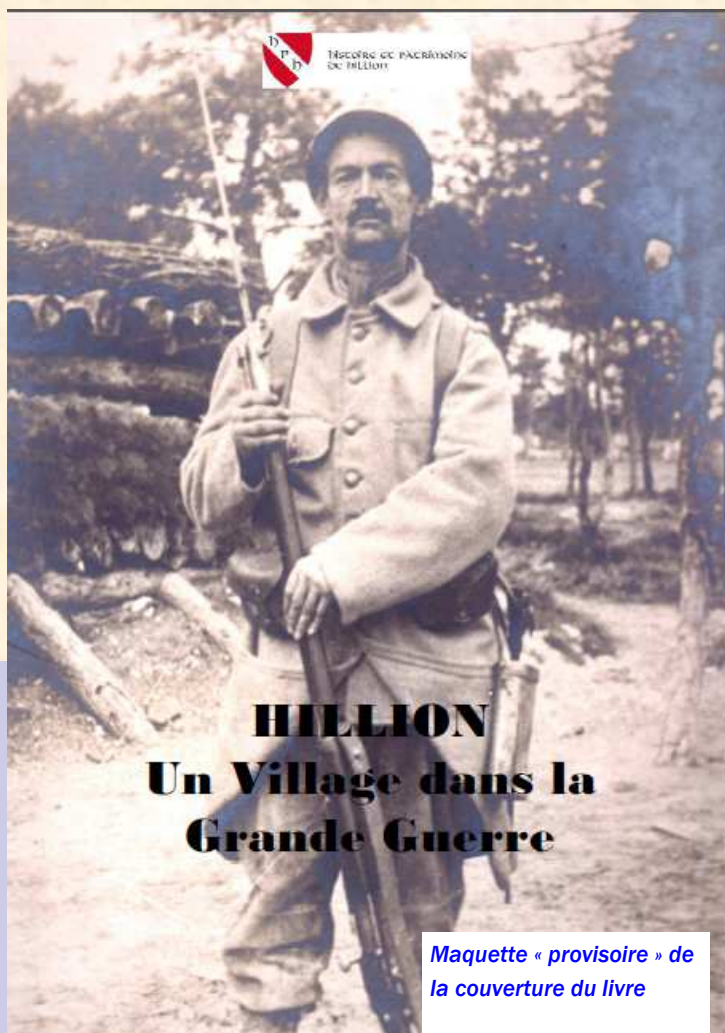
Nous contacter :

Patrick Chanot 0296322964

patrick.chanot@wanadoo.fr

Alain Lafrogne 0296323852

ma.lafrogne@free.fr



<http://www.histoire-patrimoine-hillion.fr/>